

Parlez-vous Paris ?

2 – L'hôpital Avicenne : autour des mots

Transcription

Docteur 1 : Et est-ce que vous avez constaté que vous aviez de la fièvre ?

Docteur 2 : Est-ce qu'il a des problèmes de santé ? Est-ce que tout petit, il a eu... il est allé à l'hôpital ?

Docteur 1 : Donc, vous aviez très chaud... est-ce que vous avez des maux de tête ?

Docteur 2 : Il a eu... c'est très bien, hein !... Il a eu la méningite...

Docteur 1 : Mal à la tête, non ?

Patiente : Vomissements.

Docteur 1 : Vous avez vomi ? D'accord.

...

Francisca : Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans votre service ?

Dr Bouchaud : Alors, dans ce service, comme c'est un service de maladies infectieuses et tropicales, on a uniquement des maladies infectieuses. Alors beaucoup des infections pulmonaires, des infections urinaires, on a beaucoup de tuberculoses. Après on a toutes les infections possibles : des os, du, du cerveau, enfin ce qu'on appelle les méningites. Et puis, on a aussi des infections tropicales. Donc, pas mal de cas de paludisme ou des fièvres typhoïdes. Enfin, vraiment tout le panel des maladies infectieuses qu'on peut rencontrer dans un service de maladies infectieuses et tropicales.

...

Docteur 2 : Pas de problèmes de santé ? Pas de crises d'épilepsie ? Pas de frissons avec la fièvre ?

...

Francisca : Si nous sommes touristes et on tombe malade à Paris, comment on fait ? On va aller au médecin ou directement à l'hôpital ?

Dr Bouchaud : La France est un peu particulière pour ça. C'est un des rares pays, au moins dans le monde industriel, où on peut donner des soins assez facilement aux personnes qui n'ont pas la Sécurité sociale... on va dire de façon générale, aux personnes étrangères. Alors, quand on est touriste, malgré tout, c'est la situation la moins favorable.

...

Docteur 1 : Alors, ce qu'on va faire, madame, on va... déjà, je vais vous examiner. On va faire une prise de sang pour vérifier ce qui se passe...

...

Dr Bouchaud : Pour résumer, si vous avez un problème vraiment urgent, vital, aucun souci, vous serez soigné. Dès lors qu'on est plus dans l'urgence vitale, vous pouvez être soigné mais on vous demandera de payer la somme correspondant à vos soins.

Francisca : Et quand nous sommes malades, comment on sait que c'est une urgence ?

Dr Bouchaud : C'est une très bonne question parce que la notion d'urgence est forcément assez floue. Alors, il y a des urgences vitales, au sens strict du terme, qui ne seront jamais contestées par personne. C'est l'infarctus, c'est une plaie avec une hémorragie. C'est une gêne respiratoire très forte qui fait qu'on est asphyxique. Personne ne discutera l'urgence là-dessus. Après, il y a les situations un petit peu intermédiaires, où c'est pas une urgence vitale, immédiate mais où il y a une vraie menace pour la santé. Donc là, il peut y avoir une interprétation un petit peu libre. Et puis, par contre, il y a les pathologies bénignes, comme une angine ou une douleur au niveau du genou où je ne sais pas trop quoi, où là, personne ne pourra dire que c'est vraiment une urgence. Et, c'est à peu près clair que dans ce cas-là, il faudra que la personne paye ses soins.